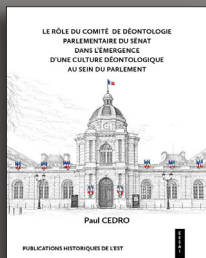


**LE RÔLE DU COMITÉ DE DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRE DU SÉNAT
DANS L'ÉMERGENCE D'UNE CULTURE DÉONTOLOGIQUE
AU SEIN DU PARLEMENT**



Par Paul CEDRO
Volume 88, Juin 2026
Collection : Essai
ISBN: 978 2857 300 953
Prix : 25 Euros

Commande :
 christelle.beaucourt@univ-lorraine.fr
 ou
 Christelle Beaucourt
 CRULH - Espace Rabelais
 Bâtiment D - UFR SHS
 Ile du Saulcy - 57000 Metz

Longtemps freinée par l’attachement à l’indépendance du mandat et à la protection de la vie privée, la déontologie parlementaire française ne s’est structurée que tardivement. L’évolution des exigences démocratiques, notamment en matière de transparence et d’exemplarité, a conduit le Sénat à créer en 2009 un Comité de déontologie. Cet organe pluraliste, progressivement renforcé par un cadre réglementaire rénové, a favorisé l’appropriation de la déontologie au sein de la Chambre haute, en s’appuyant sur la publication d’avis détaillés et sur un dialogue constant avec les sénateurs. Depuis 2010, son positionnement s’est consolidé dans l’architecture déontologique nationale et internationale, grâce à des coopérations étroites avec des institutions telles que la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ou le déontologue de l’Assemblée nationale. Malgré les critiques liées à son fonctionnement internalisé et son manque d’autonomie, son rôle demeure essentiel pour garantir l’intégrité de la vie publique et l’équilibre institutionnel.

TABLE DES MATIÈRES

Préface..... 7
 Avant-propos 11
 Remerciements..... 13
 Principales abréviations..... 15
 Introduction..... 19

**CHAPITRE 1. L'ÉLARGISSEMENT PROGRESSIF DE LA STRUCTURE DU COMITÉ DE
DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRE DU SÉNAT**

Section 1. Un organe pluraliste et indépendant

Une structure de déontologie au cadre de référence enrichi 31
 La composition du Comité de déontologie 39

Section 2. Le fonctionnement du Comité

L’organisation des séances de travail du Comité 49
 La réalisation de travaux déontologiques par le Comité..... 55

**CHAPITRE 2. L'ACCROISSEMENT DES MISSIONS
DU COMITÉ DE DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRE DU SÉNAT**

Section 1. Le rôle préventif du Comité

Un organe de conseil65
 Un organe de contrôle..... 69

Section 2. Le Comité, gardien de l'application
des principes déontologiques des sénateurs

Les principes déontologiques applicables aux sénateurs	93
Les obligations déclaratives des sénateurs	99
La prévention et le traitement des conflits d'intérêts des sénateurs.....	105

**CHAPITRE 3. LA PLACE DU COMITÉ
DANS LE PAYSAGE DÉONTOLOGIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL**

Section 1. Les rapports du Comité avec les autres organes déontologiques

Les chambres du Parlement, instances autonomes pour déterminer leurs règles de fonctionnement interne.....	115
Une structure et une action proches de celle du déontologue de l'Assemblée nationale.....	119
L'étroite collaboration du Comité avec la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.....	131
Le Comité, une instance collaborant avec les organes déontologiques supranationaux.....	137

Section 2. Le Comité de déontologie
précurseur d'un droit de la déontologie parlementaire ?

Une « jurisprudence » du Comité fluctuante à l'origine de réformes et de qualifications diverses	143
Le Comité, une instance au rayonnement relatif.....	151
Les risques de l'avènement d'une « sur-déontologie ».....	159
Conclusion	167
Bibliographie.....	169
Index	183